

**Province de Québec
Municipalité de Poularies
District d'Abitibi-Ouest**

18 juin 2015

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal de Poularies, tenue à la salle du conseil, jeudi le 18 juin 2015, à 20 h, formant quorum sous la présidence du maire, M. Pierre Godbout, et à laquelle sont présents:

MM. les conseillers Claude Laroche et Vital Carrier
M^{mes} les conseillères Karen Godbout et Diana Bruneau

Étaient absentes M^{mes} les conseillères Valérie Rancourt et Ginette Charrette

M^{me} Katy Rivard secrétaire-trésorière/directrice générale assiste également à l'assemblée.

Le maire, monsieur Pierre Godbout, souhaite la bienvenue à tous et déclare la session ouverte.

Conformément à l'article 153 du Code municipal, l'avis de convocation a été signifié tel que requis par ledit code à tous ses membres, sans exception.

2015-06-107 Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par Karen Godbout, appuyé par Diana Bruneau et résolu à l'unanimité que l'ordre du jour soit adopté.

2015-06-108 Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local

ATTENDU QUE le ministère des Transports a versé une compensation de 78 258 \$ pour l'entretien du réseau routier local pour l'année civile 2014;

ATTENDU QUE les compensations distribuées à la municipalité visent l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts dont les municipalités sont responsables et situés sur ces routes;

ATTENDU QUE la présente résolution est accompagnée de l'**Annexe A** identifiant les interventions réalisées par la municipalité sur les routes susmentionnées;

ATTENDU QU' un vérificateur externe présentera dans les délais signifiés pour le dépôt de la reddition des comptes l'**Annexe B** dûment complétée;

EN CONSÉQUENCE il est proposé par Vital Carrier, appuyé par Claude Laroche et résolu à l'unanimité que la municipalité de Poularies informe le ministère des Transports de l'utilisation des compensations conformément aux objectifs du Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local.

2015-06-109 Engagement des animatrices du camp de jour

Il est proposé par Diana Bruneau, appuyé par Claude Laroche et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'engager M^{lles} Éva-Maude Doucet et Jessie Carrier 30 heures chacune pour animer le camp de jour pendant 8 semaines.

La Société d'aide au développement des collectivités d'Abitibi-Ouest subventionne le salaire de Jessie Carrier pour un maximum de 210 heures, au-delà de ces heures la municipalité assumera la dépense.

Emploi Canada subventionne un montant de 950 \$ du salaire de Éva-Maude.

Cette résolution remplace la résolution 2015-06-96

2015-06-110 Fermeture de l'assemblée

Il est proposé par Claude Laroche, appuyé par Vital Carrier et résolu à l'unanimité que l'assemblée soit levée.

Maire_____

Sec.-très./dir. gén._____

Je, Pierre Godbout, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'art. 142 (2) du Code Municipal.